

Compte Rendu CSE CENTRAL EXTRA 20 janvier 2023

Salto, Campus, Tempo... dissolution, déménagements, suppression et développement au menu de ce CSE Central. **Et notre liminaire est à lire ICL**!

La situation de SALTO

Le CSE Central de FTV est informé de la situation de SALTO, la plateforme TV en streaming illimité appartenant à FTV, TF1 et M6, lancée il y a deux ans. En novembre 2022, TF1 et M6 ont annoncé leur souhait de retrait de SALTO; FTV ne souhaite pas rester seul actionnaire de SALTO. Un candidat acquéreur est donc recherché, à défaut, la dissolution de la société est envisagée.

SALTO, un échec?

JANVIER 2023

Dire que SALTO est un échec voire un accident industriel, c'est faux, selon la direction de FTV, qui estime que dans ce type d'activité, il faut des années pour être rentable et pour faire des bénéfices! Or SALTO n'a que deux ans, et pourtant, affiche une progression des abonnements avec 800 000 abonnés payants fin 2022. Et Delphine Ernotte continue à penser qu'une union dans une appli commune à l'AV français reste pertinente dans l'univers numérique actuel. Ce n'est pas la vision de TF1, qui préférerait donc faire cavalier seul dans l'univers impitoyable du numérique...

Pourquoi cela n'a pas marché?

Des règles légales de distribution trop strictes, des opérateurs FAI qui n'ont pas joué le jeu en refusant de diffuser sur les box, un encadrement de la promotion des programmes de SALTO sur les antennes des sociétés associées, un revirement stratégique des actionnaires et notamment de TF... La croissance de SALTO sur le marché n'a pas atteint les prévisions de ses actionnaires (prévision de 2,5 millions d'abonnés fin 2022 vs. 800 000 en réalité) - voilà, grosso modo, les explications données aux élus par la direction. Mais pour la direction de FTV, SALTO est néanmoins un succès, avec 1M d'abonnés dont 800 000 payants fin 2022.

Et maintenant?

L'arrêt d'activité ne peut être acté que par les actionnaires, et pas par le CSE C de FTV... N'en déplaise à la presse... Dans laquelle on a pu lire que l'avenir de SALTO allait être décidé ce vendredi 20 janvier 2023 par le CSE Central de FTV! Si nous sommes informés, c'est bien le CSE de SALTO qui est consulté sur l'avenir de la société; le cas échéant, et après avis des élus, une Assemblée Générale Extraordinaire acterait la cessation des activités et la liquidation de la société SALTO.

En janvier 2023, Salto emploie 42 CDI (il n'y a pas de détachement des sociétés mères ; deux salariés de SALTO travaillaient auparavant pour FTV), 5 CDD, 3 alternants. FTV, TF1 et M6 mettent à leur disposition une liste de postes vacants dans les entreprises respectives pour une reprise de ces salariés.

Les conséquences de l'arrêt de SALTO

Selon la direction, SALTO, ce n'est pas LA stratégie numérique de FTV, c'est un élément de notre stratégie de diversification. La stratégie numérique de FTV est plus large que cela et continue à se développer. Les élus s'interrogent tout de même : quelle va être notre stratégie en matière de diffusion de nos programmes sur les box ? Allons-nous nous rapprocher des autres entreprises de service public de l'audiovisuel, pour monter une plateforme commune ?

Pour SALTO, FTV a engagé près de 70 Millions d'euros... Combien allons-nous récupérer ?

SUIVEZ-NOUS SUR



CFDT-FTV.FR



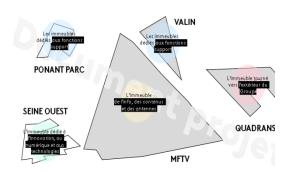
Le projet CAMPUS

C'est quoi?

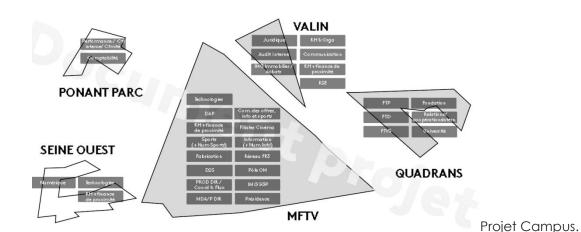
Il s'agit du grand projet immobilier parisien, qui vise à regrouper toutes les entités du groupe FTV (donc FTV SA et ses filiales) au siège et dans deux bâtiments à proximité – moins de 250 mètres - de la Maison de France Télévisions, qui doit être le « cœur battant » du groupe.

C'est le « **metazoning** » qui nous est présenté : quelle entité du groupe va dans quel bâtiment.

La direction déclare que le nombre de m2 reste, au total, le même. Des m2 carrés toutefois répartis et utilisés différemment – ce que nous verrons plus tard, lors des phases de macro et de micro zoning!



JANVIER 2023



L'immeuble actuel « Maison FTV » sera consacré à l'info, aux contenus, aux antennes. Celui de « Valin » accueillera les fonctions support, « Quadrans » sera dédié aux activités tournées vers l'extérieur (filiales, UFTV, relations-coopérations). Enfin, le « Ponant Parc » est dédié à la compta, à la direction de la performance – de la conformité et au contrôle interne, et « Seine Ouest », ce sera l'innovation, le numérique et les technologies. A noter : les RH de proximité seront dorénavant « au plus près » des salariés, dans chaque

Qu'est-ce qui change?

direction.

- L'organisation du travail sera repensée, les implantations changeront et... le flex office se développe (le flex office, c'est quoi ? Pour lire notre tract, c'est ICI!)
- Les bureaux fermés devraient être beaucoup moins nombreux, et la direction mise sur un développement du télé travail, qui bouleverse les attentes des salariés vis-à-vis de leur lieu de travail.

Et le but n'est pas, selon la direction, d'encourager au télétravail, mais justement de faire revenir les salariés au bureau, pour y rencontrer les collègues et y travailler autrement, dans un nouvel environnement. D'où le concept du « quartier d'équipe », constitué de salariés qui travaillent ensemble, et qui décideront de l'aménagement de leur lieu de travail en fonction des besoins et de leurs activités.

SUIVEZ-NOUS SUR



CFDT-FTV.FR



Une grosse inquiétude pèse sur le pôle Outre-Mer, avec la disparition du site Malakoff: cela signifie-t-il que l'établissement disparait et est noyé dans le siège? Que le collectif de travail sera explosé ? Que les moyens techniques dédiés (régie, studios, nodal...) pourraient être réorganisés ?

Pour la Cfdt, si les jeux sont faits et le projet lancé, il faudra tenir impérativement compte des besoins et souhaits réels des salariés, de nos demandes et remarques en instances où nous représentons les salariés, pour que ce projet immobilier puisse aboutir à un progrès et à la conception d'un meilleur cadre de travail.

Nous restons vigilants quant à l'avenir de l'établissement de Malakoff : pour nous, il est essentiel d'assurer l'existence du pôle Outre-Mer au travers d'un établissement dédié à ce pôle, avec ses salariés, son collectif de travail, ses outils et moyens techniques, ses espaces de travail.

Le projet TEMPO

JANVIER 2023

C'est le projet de prise en charge par les antennes régionales des créneaux info de France 3 national, avec de l'info internationale, nationale, régionale et locale... fabriquée par les rédactions nationales et régionales. Conséquence (ou objectif du projet ?): les éditions nationales 12/13 et 19/20 de France 3 sont supprimées.

Le projet a donc des impacts sur les salariés qui travaillent, au siège, pour les éditions nationales de F3, les salariés des antennes régionales qui doivent fabriquer des contenus pour un créneau élargi à midi et le soir, et ceux de France Info, qui alimenteront également ces JT régionaux élargis.

Ce projet repose donc sur la suppression des éditions nationales – suppression sur laquelle Delphine Ernotte ne reviendra pas, elle l'a répété lors de ce CSE C : selon elle, les téléspectateurs veulent plus de proximité, « c'est le sens de l'histoire ». Elle estime aussi qu'à terme, deux chaines nationales ne seraient pas défendables devant l'Etat, dans le cadre de la négociation du nouveau Contrat d'Objectifs et de Moyens de FTV...

En tout cas, le projet semble intéresser les salariés, puisque les appels à participer aux futurs ateliers ont connu, selon Sophie Guillin qui mène l'équipe projet, un réel engouement.

Mais il reste nombre de problèmes à résoudre :

la Cfdt considère que le glissement de la planification de la technique en région lla journée de travail commencerait plus tard, se terminerait plus tard) pourrait empêcher les antennes de fabriquer certains programmes régionaux en matinée.

Nous ne pouvons pas accepter que l'allongement des créneaux info du soir ait pour conséquence la réduction de l'activité de fabrication de programmes, parce qu'il faudrait faire rentrer au chausse-pied les JT midi et soir dans les plannings, à effectifs constants! En effet, les projections d'activité présentées lors de ce CSE C ne prennent pas en compte toute l'activité de programme des salariés des antennes.

Le siège: rien n'est présenté ce jour qui permette véritablement de rassurer, d'apaiser, les salariés du siège, en colère parce qu'ils perdent des éditions d'info auxquelles ils s'identifient fortement.

La direction parle de passerelles et de reconversions, de redéploiement vers les antennes régionales, de nouveaux projets éditoriaux... Mais le préalable de la suppression des journaux nationaux ne passe pas!

Deux expertises ont été votées lors de ce CSE C : l'une sur le projet CAMPUS dans son volet « metazoning », l'autre pour le projet TEMPO.



SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt ftv

/cfdt.ftv







Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21